

MARCHE ADEPS PLUS PROPRE

CONCEPT ET OBJECTIFS

L'Adeps, sous l'appellation 'Points Verts', organise chaque année en Wallonie près de **1.000 marches** réunissant plus de **700.000 participants**. Dans le cadre d'un **partenariat** rendu officiel en janvier 2020 entre Be WaPP et l'Administration générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les organisateurs de marches Adeps qui souhaitent proposer à leurs participants de ramasser des déchets le long des parcours reçoivent un **kit Marche Plus Propre** composé de matériel de ramassage et de communication. Ce kit est mis à la disposition des organisateurs via le délégué Adeps dont ils dépendent et est à retirer en même temps que le kit classique de l'Adeps.

Pour le confort des marcheurs, des stations de délestage leur permettent de se débarrasser de leurs déchets tous les 3 kilomètres environ. En prêtant du matériel aux organisateurs de marches Adeps, Be WaPP permet aux amoureux de la nature de maintenir propres les parcours qu'ils empruntent !

AIDEZ-NOUS À RENDRE PLUS PROPRES LES PARCOURS DES MARCHES ADEPS

COMMENT ?

- 1 DÉPART DE LA MARCHÉ**
Un sac réutilisable et une paire de gants sont mis à votre disposition.
- 2 DES STATIONS DE DÉLESTAGE**
placées environ tous les 3 kms vous permettent de vider et de trier vos déchets.
- 3 ARRIVÉE**
Merci de bien vouloir rendre le matériel aux organisateurs.

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !



MODALITÉS PRATIQUES

Pour organiser une Marche Adeps Plus Propre et recevoir le matériel approprié, l'organisateur de la marche prend contact avec l'Adeps afin de vérifier la disponibilité du kit chez son délégué. Après accord du délégué, l'organisateur prend ensuite contact avec la commune, en la personne du '[Coordinateur Be WaPP](#)', afin de convenir des modalités d'évacuation des sacs collectés.

Le kit de matériel prêté par Be WaPP est remis à l'organisateur par son délégué. Il contient le matériel de ramassage (gants, gilets de sécurité et sacs de marche), les stations de délestage, soit un double support (pour les sacs PMC et tout-venant) ainsi que des sacs-poubelle, des bacs pour les déchets en verre, un panneau explicatif et une bache de communication.

À la fin de l'événement, l'organisateur communique à Be WaPP les résultats de la Marche Adeps Plus Propre' (nombre de sacs collectés). Les sacs récoltés sont évacués par la commune selon les procédures en vigueur par type de sacs : blancs transparents pour le tout-venant et bleus pour les PMC.

ACTEURS ET RESSOURCES IMPLIQUÉS

Grâce à ce partenariat vertueux avec l'Adeps, Be WaPP donne les moyens, tant aux organisateurs qu'aux participants, d'améliorer la propreté des chemins et sentiers parcourus.

Après la Marche Adeps Plus Propre, les agents communaux sont chargés de l'évacuation des sacs de déchets, rassemblés à l'endroit convenu avec l'organisateur.

AVANTAGES

Les participants aux Marches Adeps Plus Propres parcourent des voiries et chemins parfois peu empruntés par les agents communaux. Ils représentent donc une aide concrète pour les services communaux. Le succès des marches Adeps et leur récurrence offrent aux communes concernées une vraie force d'action pour améliorer la propreté publique.

L'organisateur d'une telle marche peut récupérer son kit directement chez son délégué de l'Adeps. Cette facilité logistique peut être mise en avant auprès des organisateurs afin de les inciter à opter pour cette formule et ainsi donner une dimension supplémentaire à leurs 'Points Verts'.

Participer à une Marche Adeps Plus Propre peut également déboucher sur la volonté des participants de faire perdurer leur implication dans le maintien de la propreté de leur commune et de s'inscrire comme 'Ambassadeur de la Propreté' (voir fiche-action n°21). En mettant en avant cette possibilité de Marche Plus Propre auprès des organisateurs de 'Points Verts', l'administration met toutes les chances de son côté pour augmenter sa communauté d'Ambassadeurs et ainsi disposer d'une aide supplémentaire pour le maintien de la propreté sur son territoire.

Le rapportage qui suit la Marche Adeps Plus Propre est une occasion pour la commune de communiquer : elle peut ainsi valoriser l'initiative des organisateurs auprès du grand public, remercier les participants pour les résultats obtenus, sensibiliser ses citoyens à la propreté publique et les informer des autres initiatives possibles telles que le plogging (voir fiche-action n°24), les Marches Plus Propres (voir fiche-action n°25), les 'Ambassadeurs de la Propreté' (voir fiche-action n°21) ou encore le 'Grand Nettoyage' (voir fiche-action n°20).